Paris, octobre 2026

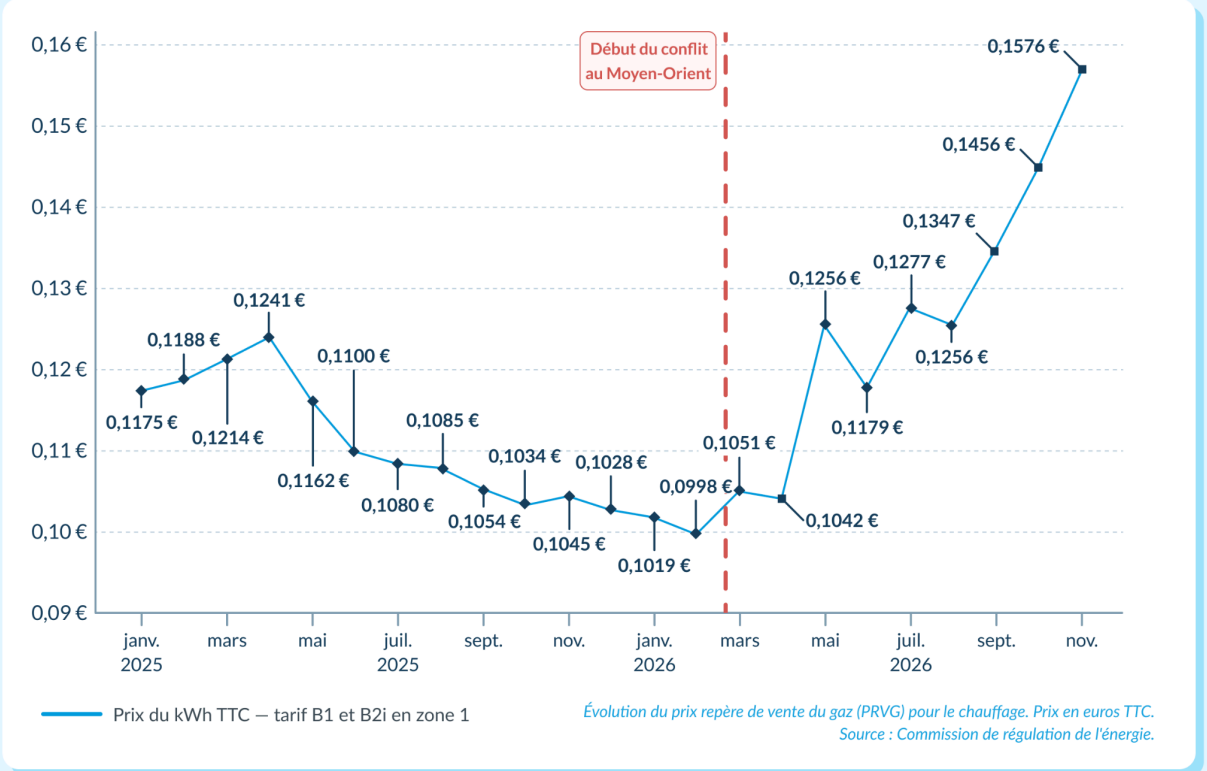
Le prix repère augmente de 6,6 % au 1er novembre, portant à +54,7 % la hausse du prix du chauffage depuis janvier

Le prix repère de vente du gaz (PRVG) va augmenter de 6,6 % en moyenne à compter du 1er novembre 2026, pour atteindre un niveau historique en France : 194,90 €/MWh TTC. Voici le détail de cette hausse :

- Cuisson et eau chaude : le kWh passe de 0,1783 à 0,1903 €/kWh, soit +6,7 %.
- Chauffage : le kWh passe de 0,1456 à 0,1576 €/kWh, soit +8,3 %.
- L'abonnement reste identique.

La hausse de novembre vient s'ajouter à plusieurs augmentations successives depuis le début de l'année : il faut donc regarder l'évolution des prix sur l'ensemble de l'année 2026. Entre janvier et novembre 2026, le prix du kWh du PRVG a augmenté de 43,6 % pour la cuisson et l'eau chaude sanitaire, et de 54,7 % pour le chauffage. **Soit +180 € sur la facture annuelle pour un foyer utilisant le gaz pour l'eau chaude et la cuisson (3 000 kWh/an) et +740 € pour les foyers chauffés au gaz (13 000 kWh/an).**

Évolution du prix repère du gaz pour le chauffage en France entre 2025 et 2026



Évolution du prix repère de vente du gaz (PRVG) pour le chauffage. Prix en euros TTC. Source : Commission de régulation de l'énergie.

Le prix repère suit l'évolution des marchés de gros, où les tensions sont fortes depuis plusieurs mois. Le 31 août 2026, le contrat de référence européen TTF a franchi les 70 €/MWh, un niveau inédit depuis 3 ans, et n'a pas chuté depuis. Plusieurs éléments expliquent cette flambée des prix :

- le conflit entre les États-Unis et l'Iran, qui bloque le détroit d'Ormuz, par lequel transite environ 20 % du gaz naturel liquéfié (GNL) mondial ;
- une concurrence accrue avec l'Asie pour les cargaisons disponibles à l'approche de l'hiver ;
- des stocks européens bas, à seulement 72,67 % le 6 octobre (loin du seuil de sécurité réglementaire de 90 % au 1er novembre).

Chauffage au gaz : +740 € sur la facture annuelle à l'approche de l'hiver

10,3 millions de ménages français disposent aujourd'hui d'un contrat de gaz. Parmi eux, **6 millions ont souscrit une offre indexée au PRVG et subiront donc intégralement la hausse du 1er novembre**. Si l'ensemble de ces consommateurs est concerné, l'impact de la hausse varie selon qu'ils utilisent le gaz pour la cuisson et l'eau chaude ou pour se chauffer.

	Prix du kWh moyen en janvier 2026	Prix du kWh moyen en novembre 2026	Évolution du prix du kWh moyen	Facture annuelle en janvier 2026	Facture annuelle en novembre 2026
Cuisson/eau chaude (3 000 kWh/an)	0,1325 €	0,1903 €	**43,6 %**	540 €	**720 €**
Chauffage (13 000 kWh/an)	0,1019 €	0,1576 €	**54,7 %**	1 670 €	**2 410 €**

Les foyers les plus touchés sont les plus gros consommateurs de gaz, à savoir les **foyers chauffés au gaz**. Le chauffage représentant en moyenne 66 % de la consommation d'énergie annuelle des ménages français, cette nouvelle hausse concomitante avec le **début de la saison de chauffe va lourdement peser sur leurs factures**.

Ainsi, pour un foyer chauffé au gaz et consommant 13 000 kWh par an, **la facture annuelle s'élevait à 1 670 €** en janvier 2026. En novembre 2026, pour une consommation identique, ce même foyer verra sa **facture annuelle atteindre 2 410 €, soit 740 € de plus**.

Quelles solutions pour limiter l'impact sur les factures ?

Anticiper la hausse : se protéger avec une offre à prix fixe pour économiser des centaines d'euros

Face à l'envolée des prix, bloquer son prix du kilowattheure avant le début de la saison de chauffe est aujourd'hui la priorité pour protéger son budget. **Les consommateurs qui ont une offre à prix indexé sur le PRVG ou sur les marchés ont intérêt à se tourner rapidement vers une offre à prix fixe bloqué pendant 1, 2 ou 3 ans, afin de sécuriser leur tarif et de se prémunir contre de nouvelles hausses liées aux tensions géopolitiques**.

Suivre sa consommation au quotidien : 160 € d'économies par an en moyenne pour tous les consommateurs de gaz

Alors que le prix du gaz ne cesse d'augmenter, suivre sa consommation au quotidien est un levier d'économies facile et efficace. Les utilisateurs actifs de l'application gratuite Hello Watt consomment ainsi en moyenne 8 % de gaz en moins d'un hiver à l'autre après leur inscription[1].

L'application permet de suivre sa consommation par jour, par mois et par année, en kWh et en euros, et alerte les utilisateurs lorsqu'ils dépassent leur budget quotidien ou mensuel. Elle les prévient également si une offre de gaz plus avantageuse est disponible.

Pour un ménage consommant 13 000 kWh/an de gaz, une baisse de consommation de 8 % représente 1 040 kWh économisés, soit environ 160 € par an.



Vues de l'application Hello Watt : suivi de la consommation mensuelle de gaz (à gauche) et répartition de la consommation d'énergie du logement par usage (à droite)

[1] Pour chaque utilisateur, Hello Watt compare la consommation de gaz de l'hiver suivant son inscription sur l'application à celle de l'hiver précédent. Par exemple, pour une inscription à l'été 2023, la consommation de l'hiver 2023-2024 est comparée à celle de l'hiver 2022-2023. Les utilisateurs inscrits en cours d'hiver sont exclus de l'analyse, afin de disposer de périodes de comparaison complètes.
Afin d'isoler l'effet de l'utilisation de l'application, Hello Watt corrige l'évolution observée de la consommation en tenant compte de facteurs externes, notamment des températures et de la tendance générale de la consommation de gaz en France.

À plus long terme : remplacer sa chaudière gaz par une pompe à chaleur pour diviser sa facture de chauffage par deux

Alors que le prix du gaz ne cesse d'augmenter, remplacer sa chaudière à gaz par une pompe à chaleur air-eau devient de plus en plus avantageux. Selon l'ADEME, ce changement permet de **diviser sa consommation d'énergie par trois et sa facture de chauffage par deux**.

C'est dans ce contexte que **Hello Watt a été retenu par l'ADEME pour déployer une offre intégrée de pompe à chaleur, aussi appelée leasing pompe à chaleur en partenariat avec Engie.** Disponible depuis le 1er octobre, elle permet aux ménages modestes de remplacer leur chaudière gaz ou fioul par une pompe à chaleur air-eau sans augmenter leur budget mensuel consacré au chauffage.

Pendant trois ans, le ménage s'acquitte d'une mensualité globale, inférieure ou égale à son ancienne facture de gaz ou de fioul, comprenant le financement de sa pompe à chaleur, sa maintenance et sa facture d'électricité. À l'issue des trois ans, la pompe à chaleur est intégralement remboursée et le ménage profite d'une facture de chauffage divisée par deux.

À propos d'Hello Watt

Hello Watt réduit la facture d'énergie des particuliers en accélérant la décarbonation et l'électrification des logements.

Avec plus de **3 millions de téléchargements**, l'application Hello Watt permet à chaque ménage de mesurer, comprendre et maîtriser sa consommation, tout en bénéficiant des meilleures offres d'énergie du marché.

Partout en France, Hello Watt installe des **panneaux solaires, batteries, pompes à chaleur, et bornes de recharge**, pilotés par l'application Hello Watt pour maximiser les économies réalisées.

Portée par une équipe de plus de 250 personnes passionnées, Hello Watt rend **l'énergie plus simple, plus accessible et plus intelligente**. Nous redonnons aux particuliers le contrôle de leur consommation, en France comme en Europe.

presse@hellowatt.fr